



Réunion avec les IPR d'Histoire-Géo sur les épreuves d'E3C en classe de Première au Lycée Jean Moulin à Châteaulin le 17/01/2020

Rappel : ce que sont ou doivent être les E3C et déconstruction des craintes :

On a tous en tête le Bac de Terminale... Or le principal changement c'est le contrôle continu qui devient un élément important impliquant travail collectif et progressivité (réflexion d'une épreuve à l'autre et remédiation).

Aucune de ces épreuves d'E3C n'est un mini-bac. 5% (pour les 3) de la note finale du bac (donc à peine plus de 1.5%.par note). Et 3 temps pour une note... donc aussi le droit à l'erreur. C'est l'esprit des devoirs communs.

Les questions problématisées et les analyses de documents sont des exercices courants. Les 3 temps permettant des possibilités de remédiation.

Sur les 3 exercices, il existe une période où cela peut moins bien se passer.

La seule difficulté au niveau des exercices c'est qu'ils sont concentrés dans le temps.

Les finalités du DNB et des E3C en Première sont quasi identiques.

Si on a l'habitude de 3 évaluations par trimestre, il convient d'en supprimer une qui sera remplacée par l'épreuve d'E3C.

Temps de questions – réponses :

La correction des copies :

Q : Les copies doivent-elles être annotées ?

R : Oui

Q : Mais le logiciel Santorin le permet-il ?

R : il existe une vidéo pour expliquer comment procéder. C'est assez simple. Certains IPR ont déjà utilisé ce type de logiciel pour corriger les copies du CAPES en annotant les copies. La correction des premières copies est plus longue mais ensuite on s'y fait bien.

Les annotations sont nécessaires pour des raisons logiques et pédagogiques... Ce sont des épreuves de contrôles continus. Il s'agit d'une évaluation formative donc il faut y mettre des annotations.

Le retour des copies est prévu à partir du 13 mars à l'issue d'une phase d'harmonisation. Une commission académique va se réunir pour regarder les moyennes par sujet et voir s'il y a des discordances. Cette commission sera composée de deux professeurs du public et deux professeurs du privé (à chaque fois un pour le lycée général et un pour le lycée technologique).

Il faut lire toutes les pages des copies et le montrer avec des annotations mêmes brèves (ex : un bâton...) Mais sinon il n'est **pas attendu de détails très précis concernant les annotations** au niveau du cœur de la copie. Par contre, **il convient d'indiquer sur la copie un commentaire** présentant d'abord ce que l'élève a réussi à faire puis les éléments restants à travailler sous forme d'axes de travail.

Si pour certains élèves, les axes à travailler sont très nombreux, dans ce cas, il faut en sélectionner 3 principaux à travailler. Ces conseils sont à formaliser à l'aide du référentiel des compétences. On peut aussi pointer le manque de connaissances.

Les copies vont être rendues aux élèves qui pourront travailler en fonction de ces commentaires pour l'E3C suivante.

Ces commentaires peuvent aussi servir pour orienter le travail en septembre. Cela permet de réfléchir aux conseils à formuler collectivement.

Q : Comment avoir accès aux copies de nos propres élèves ?

R : Le professeur y aura accès en pdf.

Q : Mais quand est-ce que l'on fait cela ?

Des concertations sont nécessaires en amont (au début des corrections pour se mettre d'accord sur les attentes) et en aval (après les corrections pour faire remonter aux collègues les remédiations nécessaires notamment en termes de méthodes).

R : Cette démarche est intéressante et se situe dans une logique de remédiation. Les collègues qui ont corrigé les copies de vos élèves pourront vous dire ce qu'ils maîtrisent ou non. Il convient de prendre un temps de concertation pour repérer les principaux éléments.

Q : Si on corrige les copies d'autres établissements ?

R : Ce n'est pas le plus courant. On peut espérer si c'est le cas qu'il y ait un temps d'entente sur le niveau d'attentes. Vous ne pouvez pas partir en correction à l'aveugle sur la correction de copies si vous ne savez pas ce que les collègues ont fait. Il est important d'avoir une appréciation collective des attentes. On est en contrôle continu. Ex : Pour la 1^{ère} E3C, la problématique et l'introduction sont des éléments de progressivité... C'est ce qui change et qui dérange.

Quelles sont les attentes ? Cela suppose une nécessaire harmonisation en prenant quelques copies tests et on se donne 1 à 2 heures pour corriger ensemble. En effet, on peut être d'accord sur le sujet et finalement avoir des surprises.

C'est pour cela que les fiches (grilles) ont été diffusées en pdf et en word pour permettre une appropriation par les équipes.

Il ne s'agit pas d'un mini-examen. Si une question est moins réussie on peut adapter. On peut valoriser un élève qui a essayé. On n'est pas sur une forme de spécialisation.

Un temps de concertation et d'échanges entre collègues est préconisé pour la réussite des élèves et des épreuves.

Q : peut-on modifier les sujets et le barème ?

R : Non le barème existe : 10 – 10. La note finale apparaît sur la copie mais pas le barème intermédiaire.

Il s'agit d'une première mise en œuvre du programme et de l'épreuve donc il y a une invitation à la bienveillance car il risque d'y avoir des approximations.

Il y aura une plate-forme d'échange qui permettra de poser des questions et d'échanger en cas de difficultés.

Il est possible de projeter le sujet si nécessaire à une condition c'est que tous les élèves bénéficient de la projection.

Q : Est-ce que je peux quitter une copie lors de la correction ? Est-ce que cela enregistre ?

R : A priori oui.

La banque de données :

On ne revient pas sur les sujets déjà vus.

La banque va être réalimentée pour la seconde vague.

Il y a des sujets trop précis qui ne portent pas sur un chapitre ou un thème. Ex : 1789-1793...transformations politiques, transformations sociales...C'est un sujet en contradiction avec le message de l'inspection invitant à privilégier des sujets larges.

La seule façon de traiter ces programmes c'est d'avoir une approche très problématisée et de faire des choix. On transmet l'essentiel des connaissances, on essaye de donner du sens.

Donc vous ne donnez pas ces sujets sauf si cela a été traité de façon approfondie.

Les IPR reconnaissent que les sujets sont très inégalement difficiles.

Q : Dans certaines académies on a privilégié certains sujets en informant les élèves que ce serait tel type de sujets ? Est-ce que l'on peut les utiliser comme exercices ?

La banque à terme doit être ouverte aux élèves. Mais actuellement on ne donne pas les sujets aux élèves, on peut juste s'en inspirer.

Q : Si un sujet est choisi trop souvent et diffusé sur les réseaux sociaux, peut-il être retiré de la banque nationale de données ?

R : Pour l'instant, ce n'est pas prévu. Et s'il y a des retraits de sujets s'agira-t-il des plus choisis ou des moins choisis ? Certains sujets pourraient être en revanche corrigés mais pas maintenant.

Les programmes sont infaisables :

L'important c'est de partir des compétences. La nécessité de problématiser est fondamentale.

Un programme c'est trois choses : compétences, connaissances et temps (6-7 heures).

Qu'est-ce que je peux faire passer dans le temps imparti ? Si les élèves sont capables de réfléchir c'est plus intéressant.

Nous sommes sur la première année de ce changement... Ce ne sont pas des épreuves de Bac.

L'idée c'est d'en arrêter avec le bachotage. Mais en France on est attaché au Bac.

Q : le trop plein de copies ... Comment faire pour tout corriger ? Car nous enseignons en classe de Première mais aussi à d'autres niveaux.

R : La recommandation qui est faite c'est de veiller à une répartition juste. Chaque enseignant corrige autant de copies qu'il a d'élèves mais on veille à un équilibre. Tout professeur de lycée est apte à corriger les E3C. Si nécessaire, il convient d'en reparler auprès du chef d'établissement. Il convient de prioriser les collègues de Première mais si ces derniers enchaînent de 3 paquets de copies est-ce supportable ? Par contre **un collègue ne peut pas corriger les copies des élèves qu'il a en cours et cela est valable pour le tronc commun comme pour la spécialité.**

Q : Tout le monde est actuellement saturé. C'est une charge supplémentaire pour une rémunération ridicule.

R : L'évaluation fait partie des missions de l'enseignant.

Q : Oui mais ce sera par informatique... Les collègues sont saturés et les élèves sous pression.

R : Il convient de dédramatiser les épreuves. Dans l'évaluation de ces épreuves, il faudra tenir compte de la situation d'inconfort. Une bonne moyenne sera 13-14. Un 20 n'a rien d'exceptionnel. Il ne faut pas se caler sur l'exceptionnel. Ce n'est pas brader que de reconnaître un effort. On est sur des productions d'élèves plus modestes. Ce sont des évaluations d'apprentissage.

Présentation des sujets (administratif) :

Vous veillerez à ne pas agraver les sujets. La numérisation c'est l'établissement qui s'en charge.

Q : quel rattrapage pour les élèves absents ?

R : Ce rattrapage concernera les élèves qui ont des justificatifs (certificat médical ou empêchement majeur). Ce sera à voir au cas par cas. L'idée c'est de ne défavoriser aucun élève. Les situations seront à étudier avec le service.

Informations complémentaires :

Il y aura une lettre de cadrage sur la question problématisée ainsi que d'autres lettres à suivre.

Q : Que sera l'épreuve de fin de Terminale en spé ?

R : Elle n'est pas encore définie. Exercices les plus classiques sont possibles. Ce sera des exercices habituels un peu plus développés.

Pour l'oral et le projet cela se fera à partir de deux enseignements de spécialité. L'idée est d'amener l'élève à expliquer son choix. Mais il ne faut pas attendre pour travailler les compétences de l'oral : Inviter les élèves à ne pas lire leurs notes, que les élèves s'expriment et soient capables d'échanger avec différents membres d'un jury. On peut préparer de telles interventions orales de 10 mn.

L'enseignement de spécialité est plutôt une réussite. Le but n'est pas le grand oral mais que plus tard les élèves soient capables de mobiliser ces compétences.

Les volumes horaires et l'ampleur des questions permettent toute sorte de pratiques. Pour les élèves c'est un vrai choix et ils n'ont pas choisi la spécialité par défaut.

Les deux épreuves de spécialités auront lieu en mars. La seconde E3C en juin.

Q : Le programme de Première (tronc commun) sera-t-il allégé ?

R : Pour l'instant ce n'est pas envisagé. Il est possible qu'il y ait quelques changements en Géographie mais pour l'instant rien n'est décidé.

Pour cette année, réglementairement on ne peut pas imposer un croquis sur les E3C car les élèves ne sont pas préparés à ce type d'exercices pour l'instant (cf ils n'ont pas travaillé cela en classe de Seconde).

Q : Doit-on faire un corrigé ?

R : On peut faire un retour sur l'évaluation et ce qui est attendu mais pas un corrigé un mois ½ après. Mais il convient de revenir sur ce que l'on attend pour une question problématisée : revoir la méthodologie, les points acquis et les points restant à travailler.

Rappel : Une fiche a été mise en ligne concernant la réponse problématisée sur Eduscol : Programmes ressources évaluations – lycée général et technologique Bac 2021 – sujets zéro-Histoire-Géo.

Prise de notes
Hélène HIRRIEN PAD-DDEC 29